**6386 Proposition de modification du chapitre 9 du Titre V « Procédures et dispositions particulières » du Règlement de la Chambre des Députés**

Cette proposition de modification de l’article 158 du Règlement a pour objet d’aligner le contrôle et l’apurement des comptes du médiateur sur les procédures existant pour les comptes de la Cour des Comptes.